



Extrait des CEMEA

<http://www.cemea.be/Formation-continue-pour-les>

Formation continue pour les responsables de l'Accueil Temps Libre

- Secteurs - Formation des professionnel-le-s de l'Accueil Temps Libre 3-12 ans -

Date de mise en ligne : mercredi 11 septembre 2019

Date de parution : 14 décembre 2019

CEMEA

Ces formations s'adressent aux responsables d'équipe Temps Libre, aux responsables de projet d'accueil, aux coordinateurs-coordinatrices d'une école de devoirs ou d'un centre de vacances, aux coordinateurs coordinatrices ATL.

Elles participent à la formation continue requise dans le cadre des 50 heures à effectuer par période de 3 ans (conformément au décret du 3 juillet 2003 relatif au soutien de l'Accueil Temps Libre). Elles proposent de prendre du recul par rapport à l'action quotidienne et d'acquérir des outils complémentaires dans une perspective d'éducation permanente.

Soutenir son équipe dans la conduite de projets avec les enfants et les jeunes

" Envisager des critères pertinents au regard d'objectifs fixés et de l'environnement dans lequel le projet se développera pour garantir sa faisabilité.

" Expérimenter en groupe un mini-projet (aménagement d'un lieu, présentation scénique, organisation d'une fête, découverte d'un milieu ...) ; analyser la contribution de chacun-e à toutes les phases, les étapes déjà franchies et les aboutissements potentiels.

" Préciser les démarches à soutenir, les réajustements nécessaires, l'importance des temps de réunions de préparation et d'évaluation et les reports possibles sur le terrain.

" Définir le rôle éducatif et structurant du ou de la responsable d'équipe dans la conduite de projets.

4 jours non résidentiels

Être responsable dans l'Accueil Temps Libre

Non résidentiel - Bruxelles - Janvier 2020

Tenant compte des enjeux de l'Accueil Temps Libre, mais également des besoins de terrain variés et des réalités complexes des responsables ATL, la formation leur propose de prendre du recul par rapport à leur pratique quotidienne, d'identifier les options éducatives défendues dans le cadre de leurs missions, d'échanger sur les difficultés rencontrées, de découvrir d'autres pratiques et d'autres réalités, afin de faire émerger de nouvelles pistes de réflexion et d'action, en lien avec les valeurs qu'ils-elles souhaitent favoriser dans leur(s) milieu(x) d'accueil.

- ▶ Permettre aux responsables de dégager, identifier et exprimer les valeurs, les options éducatives défendues, dans le cadre de leurs missions dans l'Accueil Temps Libre.
- ▶ Faire émerger les représentations individuelles liées à l'Accueil Temps Libre, ainsi que ses différents enjeux pour la société, les parents, les professionnel-le-s, les responsables communaux et institutionnels... et les enfants.
- ▶ Considérer les différents partenaires liés à l'Accueil Temps Libre (parents, directions d'école, monde associatif, etc.) : leurs attentes, leurs besoins, leurs intérêts, parfois convergents, parfois divergents, l'enfant devant rester au centre des préoccupations.

- ▶ Pointer les spécificités et les similarités des terrains, partager les expériences, échanger sur les difficultés rencontrées et les solutions apportées, découvrir de nouveaux outils et/ ou ressources...
- ▶ Concevoir des pistes d'action, dans une mise en perspective individuelle et collective de valorisation de l'Accueil Temps Libre.

Accompagnement des équipes sur le terrain

Les accompagnements d'équipe sur le terrain sont organisés en réponse aux demandes de responsables d'équipe, après participation de toute ou majeure partie de l'équipe à une ou plusieurs formation(s).

Les équipes et leurs responsables peuvent être accompagné-e-s dans leurs réflexions, leurs questionnements et leurs envies de changements, de même que soutenu-e-s dans la mise en oeuvre concrète des remises en question de leurs pratiques.

Une analyse détaillée de la demande est effectuée avec le milieu d'accueil demandeur, afin de définir les contenus pédagogiques à envisager.

Les modalités pratiques de l'accompagnement sur le terrain sont déterminées au cas par cas (journées complètes, séances, etc.).